

Saint-Pierre, le 17/11/2023.

Le Président de la CIVIS,

A

Madame la Maire

125 avenue du Docteur Raymond Vergès
97450 SAINT-LOUIS

Dossier suivi par : Isabelle HACHE-HOARAU
Direction Economie-Tourisme
isabelle.hache-horau@civis.re

N/réf.: MF/JLM/NIS/IHH/ C-2300 4616.

Objet : ouvertures dominicales 2024 sur la commune de Saint Louis

Madame la Maire,

En réponse à votre lettre du 30 octobre par laquelle vous sollicitez l'avis de l'EPCI sur les autorisations d'ouvertures dominicales pour les commerçants de la commune de St-Louis, j'ai l'honneur de vous informer que je soumettrai au conseil communautaire du 18 décembre prochain la validation des propositions de dates suivantes :

- Le 26 mai
- Le 9 juin
- Le 07 juillet
- Le 14 juillet
- Le 04 août
- Le 11 août
- Le 3 novembre
- Le 10 novembre
- Le 8 décembre
- Le 15 décembre
- Le 22 décembre
- Le 29 décembre

Je vous prie d'agréer, madame la maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Jean-Louis MAILLOT